

Nº 41

Le 11 juillet 2016

POURSUITE DES NÉGOCIATIONS

Les négociations se poursuivent en vue de conclure de nouvelles conventions collectives pour l'unité des FFRS et l'unité urbaine. Les parties travaillent de longues heures pour atteindre cet objectif. Depuis le tout début, le STTP demeure résolu à négocier des conventions collectives équitables, et il se réjouit de voir que Postes Canada partage maintenant cette perspective. Le STTP n'a aucune intention de remettre un préavis de 72 heures.

Déclaration de la ministre du Travail

Hier, l'honorable MaryAnn Mihychuk, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail a publié une déclaration au sujet de nos négociations :

« Je suis heureuse qu'il y ait eu des développements et que des progrès soient réalisés à la table de négociation. J'encourage Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes à poursuivre leurs discussions au-delà du délai de préavis de lock-out. J'ai confiance que les deux parties parviendront à une entente.

Les médiateurs fédéraux aident les parties dans leurs négociations. Notre gouvernement encourage des négociations collectives équitables et équilibrées. [...] »

Postes Canada retire son préavis de 72 heures

Postes Canada semble avoir entendu l'invitation de la ministre et a publié la déclaration suivante hier soir :

« La Société a donc retiré son préavis de 72 heures. En conséquence, il n'y aura pas de lock-out, ce qui permettra aux deux parties de se concentrer sur leurs efforts en vue de tenir des négociations sérieuses.

Nous nous attendons également à ce que le syndicat respecte son intention, maintes fois répétée publiquement, de ne pas émettre d'avis de grève. Le fait d'avoir l'assurance des deux parties que le système postal demeurera en fonction pendant que nous négocions fournira aux Canadiens et à nos employés la certitude qu'ils recherchent.

Postes Canada est déterminée à conclure des conventions collectives négociées qui sont équitables pour nos employés tout en lui permettant d'offrir ses services à des tarifs abordables pour les Canadiens ».

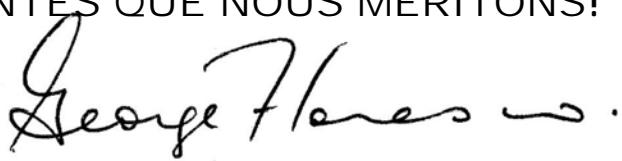
Quelle est la suite?

Le gouvernement libéral suit nos négociations de très près et encourage les parties à parvenir à une entente. Le comité de négociation continuera d'inciter Postes Canada à négocier de bonne foi. Il est important de demeurer solidaires et déterminés dans les jours à venir afin d'atteindre notre objectif. Restez informés en suivant de près les communications du STTP.

SOLIDARITÉ ET DÉTERMINATION : DEUX ÉLÉMENTS CLÉS POUR PARVENIR AUX ENTENTES QUE NOUS MÉRITONS!



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – unité des FFRS

/jl cope 225 / scfp 1979
2015-2019/Bulletin n°141

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue